

# Climat, énergie, biodiversité. Contribution du CESE à la Convention citoyenne

## Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

**Guillaume Duval** : « Je tenais tout d’abord à remercier Marc Blanc et l’administration de la section de l’environnement, ainsi que sa présidente pour cette synthèse très complète réalisée dans un délai très court.

Elle a le mérite de montrer une fois de plus l’ampleur et la qualité des travaux réalisés dans cette enceinte par la société civile organisée, avec l’aide, rappelons-le, de personnalités qualifiées particulièrement actives sur les sujets qui nous occupent aujourd’hui. Si les pouvoirs publics daignaient prendre plus au sérieux les travaux réalisés dans ce cadre ils pourraient probablement s’éviter certains désagréments. Je ne suis pas certain cependant que ce soit le chemin que dessine la réforme en préparation, notamment parce qu’elle supprime les personnalités qualifiées et réduit le nombre des conseillers du CESE tout en les surchargeant de multiples tâches supplémentaires, mais c’est un autre débat. L’avis proposé a aussi le mérite de placer au même plan les défis du climat et de la biodiversité alors que ce dernier reste encore souvent trop sous-estimé dans le débat public.

Si le gouvernement a décidé de rassembler la convention citoyenne à laquelle cet avis est adressé, c’est, on le sait, suite au mouvement des gilets jaunes qui a secoué le pays au cours de l’hiver et du printemps dernier. La forte hausse de la taxe carbone, qui en est à l’origine, pesait davantage sur les pauvres et les classes moyennes et était destinée à remplir les caisses de l’État pour compenser la baisse des prélèvements opérés sur les revenus et les patrimoines des plus aisés. Il n’y avait pas besoin d’être grand clerc pour deviner que cela susciterait un fort sentiment de révolte et d’injustice. Ce faux pas a non seulement déclenché une grave crise sociale et politique mais il a aussi plombé la transition énergétique elle-même. Il a en effet empêché de mettre en œuvre un des principaux outils, même s’il est loin d’être le seul, indispensables pour accélérer cette transition à un rythme suffisant afin d’atteindre les objectifs ambitieux fixés au pays. Alors que la France a été jusqu’ici complètement hors des clous par rapport à la trajectoire de baisse des émissions prévue en 2015 et qu’elle est le second pays d’Europe le plus en retard pour le déploiement des énergies renouvelables.

Ce coup d’arrêt à la hausse de la taxe carbone rend en particulier irréaliste, et donc insincère, la programmation présentée à l’hiver dernier par le gouvernement via la Stratégie nationale bas carbone et la Programmation pluriannuelle de l’énergie comme le CESE l’a rappelé en avril dernier. Sans hausse de cette taxe, le seul moyen de tenir les objectifs prévus serait d’augmenter massivement les dépenses publiques associées à la transition énergétique et de renforcer nettement les contraintes réglementaires dans les secteurs concernés. Le pays y est-il prêt ?

C’est la question à laquelle la convention citoyenne est censée répondre rapidement puisque le gouvernement s’est défaussé sur elle de cette responsabilité. Cette convention ne peut cependant

pas et ne doit en aucun cas devenir un prétexte pour différer une fois encore longuement les mesures fortes indispensables pour enclencher enfin en France l'indispensable transition énergétique. Il appartiendra particulièrement aux membres du CESE associés au pilotage de cette convention d'y veiller ».